

Bonjour à toutes et tous,

J'ai occulté le rendez-vous du 11 mai qui n'apportait rien de neuf au sujet d'AVSA. En ce début juin, pas beaucoup plus de liberté concernant les rassemblements et l'ouverture des salles des fêtes mais une avancée sur le dossier de la signalétique. En effet, faisant partie du Parc des Grands Causses, nous devons nous intégrer dans le programme établi pour les panneaux installés dans les villages ; ils sont destinés à mettre en valeur le patrimoine de chaque village avec historique.

Posés à l'entrée ou au centre (selon la configuration des lieux), ils doivent servir à guider le visiteur vers les sites bâtis ou naturels « remarquables » locaux. Il faut aussi voir « loin » car il s'agit d'intégrer nos villages dans un ensemble qui s'appelait autrefois les écarts pour devenir un programme touristique, par exemple : « *le circuit des villages de la commune de Saint-Affrique* ».

Madame Wilhem-Jammes, responsable au Parc de la signalétique « *visiteurs piétons* » propose le modèle dont je joins un exemple en P.J. Garanties dans la durée, ils sont assez onéreux pour une nouvelle association qui a perdu trois mois et plus avec l'épidémie ; aussi, elle a établi le programme suivant :

– Dès que possible, contacter les habitants de chaque village dans la salle des fêtes ou l'église pour (enfin) présenter l'association et son but,

– Rechercher un volontaire au titre de référent, sujet déjà évoqué, qui deviendra membre du conseil d'administration d'AVSA lors de l'assemblée générale de fin d'année, jusque-là, c'était prévu,

– En septembre, Madame Wilhem-Jammes se déplacerait sur le terrain pour rencontrer l'ensemble des référents, étudier leurs vœux, reflets de ceux des habitants. Il serait alors possible de monter un dossier global ; en multipliant le nombre de panneaux, on abaisse bien sûr le coût ; et en intégrant le projet dans l'ensemble « *commune – communauté de communes – conseil départemental – parc régional – office du tourisme* », il peut y avoir une aide à chaque niveau ce qui rendrait le poids financier « *supportable* » par l'association. Il faudrait au moins arriver au stade du devis avant la fin de l'année encours !

De son côté, AVSA amène les cotisations, le revenu de manifestations culturelles, de visites guidées, etc. en complément de la subvention de 2 000 € qui nous est accordée par la mairie pour l'année 2020 ; il faut aussi que nous gardions une petite part pour des travaux de rénovation locaux.

Le projet est tentant et très bien accueilli mais peut-être un peu ambitieux ... Après le deuxième tour des élections, nous aurons un interlocuteur pour les six ans à venir ; ce sera le moment de présenter ce projet et de décider si nous y donnons suite, ou pas !

Il faudra des bonnes volontés pour mettre en valeur les sites à visiter en nettoyant, débroussaillant, rénovant, bref en s'associant pour travailler sur le terrain. Actuellement, seul l'ensemble Boussac – Crassous a pu se mettre au travail car prospecté avant le confinement ; Valhauzy compte aussi des adhérents et un référent, pour les autres villages, tout reste à faire ; au total AVSA compte 27 inscrits à ce jour ce qui laisse penser que ce chiffre pourra augmenter favorablement pour la fin de l'été.

Aussi, pour vous qui êtes déjà acteurs de l'aventure, je vous adresse ce lien en exemple de ce que l'on peut faire dans le cadre du programme 2020 avec seulement de la bonne volonté, aucune dépense n'ayant été engagée à ce jour : <http://staffrique-lesecarts.wifeo.com/avs-a-12400.php>

Toutefois, pour des questions d'assurance, mieux vaut prévenir le bureau par un simple mail pour être certain de la légalité de vos actions (autorisations de propriétaire, accord du voisinage ou de la mairie ...). Même chose si vous devez faire un investissement (carburant, outils ...) pour pouvoir être remboursés sur justificatif, notre trésorerie étant relativement basse vous avez compris pourquoi !

J'espère lors de notre prochain rendez-vous pouvoir vous annoncer la prospection des nombreux villages qui ignorent encore l'existence d'AVSA et l'arrivée nouveaux adhérents ainsi que la possibilité de nous rencontrer avec moins de contraintes. Le 22 juin, peut-être ? Soyons optimistes car « ENSEMBLE, NOUS SERONS PLUS FORTS ».